

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00287

Numéro SIREN : 414 127 605

Nom ou dénomination : MAF AGROBOTIC

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt 5017

27 SEP. 2021



35017



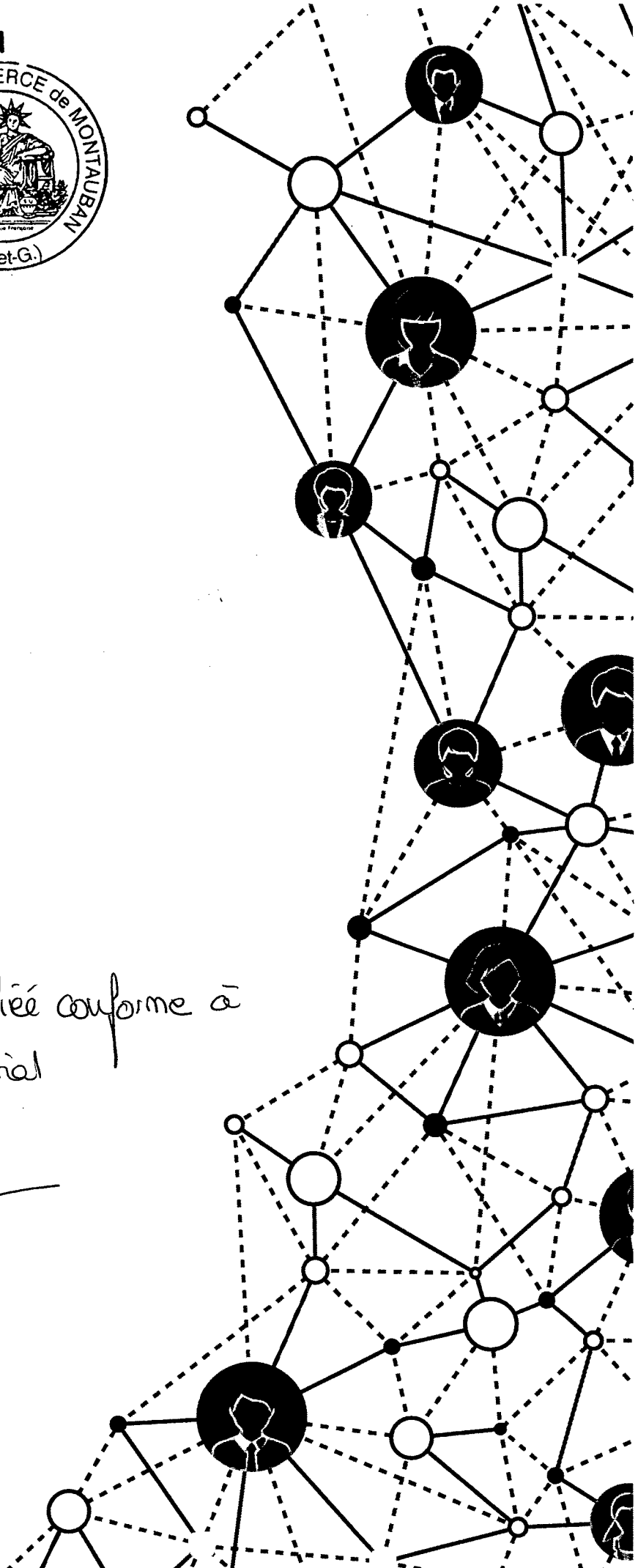
Plaqueette

MAF AGROBOTIC

Copie certifiée conforme à l'original

31/10/2020

Ce document contient 82 pages





MAF AGROBOTIC

Période du 01/11/2019 au 31/10/2020 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Rapport</i>	4
2	<i>Comptes annuels</i>	5
2.1	Bilan actif	6
2.2	Bilan passif	7
2.3	Compte de résultat	8
2.4	Bilan actif (détail)	10
2.5	Bilan passif (détail)	14
2.6	Compte de résultat (détail)	16
3	<i>Déclaration et liasse fiscale</i>	22
3.1	2050 Bilan actif	23
3.2	2051 Bilan passif	24
3.3	2052 Compte de résultat	25
3.4	2053 Compte de résultat (suite)	26
3.5	2054 Immobilisations	28
3.6	2055 Amortissements	29
3.7	2056 Provisions inscrites au bilan	30
3.8	2057 Etat des créances et dettes	32
3.9	2058-A Détermination résultat fisc.	33
3.10	2058-B Déficit prov. non déduct.	34
3.11	Provisions non déductibles	35
3.12	Bien en location - Suivi des amortissements	36
3.13	2058-C Affectation du résultat	37
3.14	2059-A Détermin. plus moins-values	38
3.15	2059-B Affectation plus values C/T	39
3.16	2059-C Suivi des moins values L/T	40
3.17	2059-D Affectation plus values L/T	41
3.18	2059-E Détermination VA produite	42
3.19	CA18CHAPAY	43
3.20	CA17PROREC	44
3.21	2059-F Capital social	45
3.22	2059-G Filiales	46
3.23	Suivi des sursis et reports d'imp.	48
3.24	1330 CVAE	56
3.25	2069-A individuel	59
3.26	2069-A individuel Annexe 1	65
3.27	2069-A individuel Annexe 2	69
3.28	DECLOYER - Mise à jour permanente des loyers	70



MAF AGROBOTIC

Période du 01/11/2019 au 31/10/2020 (Bilan)

Sommaire

3.29	2065 Impôt sur les sociétés	71
3.30	2065 bis	72
3.31	2069-RCI	73
3.32	2067 Rel. frais généraux	74
3.33	2058-A Bis	75
3.34	2058-B Bis	76
3.35	2058-ER	77
3.36	2058-ES Société (ex. décl)	78
3.37	2058-ES Filiales (ex. décl)	79
3.38	2058-ES Groupe (ex. décl)	81
3.39	2058-FC	82



KPMG S.A.
Siège social
2 avenue Gambetta
Tour Eqho
CS 60055
92066 Paris la Défense
France

Tél : + 33 (0)1 55 68 86 66
Tél : +33 (0)1 55 68 86 60
www.kpmg.fr

Monsieur Philippe Blanc
SAS MAF Agrobotic
Impasse d'Athènes
ZAC Albasud II
82000 Montauban

À Labège, le 15 février 2021

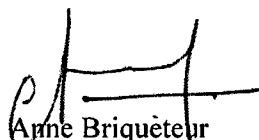
Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS MAF Agrobotic relatifs à l'exercice du 01/11/2019 au 31/10/2020, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 114 436 106 €
- Chiffre d'affaires : 67 619 967 €
- Résultat net comptable : 3 724 697 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicables à la mission de présentation de comptes.

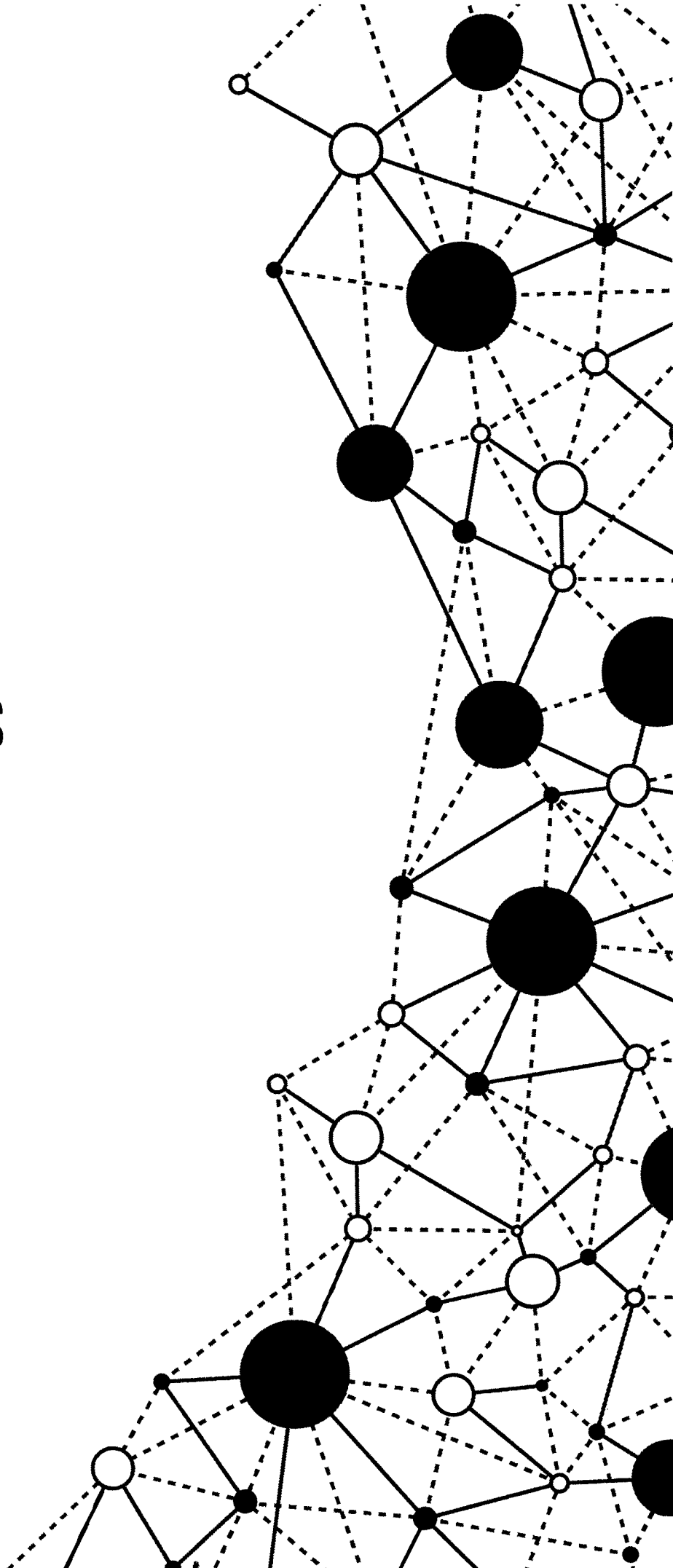
KPMG S.A.


Anne Briquèteur
Expert-comptable



MAF AGROBOTIC

Comptes annuels



MAF AGROBOTIC

Actif		Exercice au 31/10/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/10/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 983 435	1 509 004	2 474 431	1 816 962
		Concessions, brevets et droits similaires	105 221	105 221		
		Fonds commercial (1)	3 900 000		3 900 000	3 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	814 192	653 058	161 133	58 532
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	8 802 849	2 267 284	6 535 564	5 775 495	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	552 705	293 104	259 600	281 216
Inst. techniques, mat. out. industriels		3 995 913	2 503 623	1 492 290	1 524 820	
Autres immobilisations corporelles		5 483 134	4 689 695	793 438	906 751	
Immobilisations en cours		55 468		55 468	125 787	
Avances et acomptes						
TOTAL	10 087 221	7 486 423	2 600 798	2 838 575		
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	5 017 284	17 553	4 999 731	4 795 297	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	518 896		518 896	268 896		
TOTAL	5 536 180	17 553	5 518 627	5 064 193		
Total de l'actif immobilisé		24 426 251	9 771 261	14 654 990	13 678 263	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	15 686 542	2 160 442	13 526 100	12 059 170
		En cours de production de biens	14 613 344		14 613 344	7 576 866
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	5 109 604	2 995 463	2 114 141	1 702 873
		Marchandises	406 092	379 502	26 590	65 968
	TOTAL	35 815 582	5 535 407	30 280 175	21 404 877	
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances	Clients et comptes rattachés	26 523 078	5 234 694	21 288 384	28 130 188
		Autres créances	4 565 563		4 565 563	3 985 589
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	31 088 642	5 234 694	25 853 947	32 115 778		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	15 855 265	191 533	15 663 732	17 215 695	
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	27 438 672		27 438 672	4 788 823		
TOTAL	43 293 937	191 533	43 102 404	22 004 518		
Charges constatées d'avance		402 069		402 069	571 986	
Total de l'actif circulant		110 600 231	10 961 634	99 638 597	76 097 160	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		142 518		142 518	23 807	
TOTAL DE L'ACTIF		135 169 002	20 732 895	114 436 106	89 799 231	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				6 294 455	4 999 457	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

MAF AGROBOTIC

Passif		Au 31/10/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 660 000)	6 660 000	6 660 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	666 000	666 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	19 639 022	19 639 022
	Report à nouveau	11 800 161	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 724 697	11 800 161
Situation nette avant répartition	42 489 882	38 765 185	
Subvention d'investissement	9 999	52 969	
Provisions réglementées	779 494	728 686	
Total	43 279 377	39 546 841	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	3 324 641	5 976 319
	Provisions pour charges		
Total	3 324 641	5 976 319	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 729 757	2 209 954
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 660 965	3 203 400
	Total	19 390 723	5 413 355
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	13 122 715	6 752 635
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 396 578	23 765 765
	Dettes fiscales et sociales	829 531	1 779 294
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	483 258	348 123	
Instruments de trésorerie			
Total	26 709 368	25 893 183	
Produits constatés d'avance	8 509 602	5 815 819	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	67 732 409	43 874 993	
Écart de conversion passif	99 678	401 077	
TOTAL DU PASSIF	114 436 106	89 799 231	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	7 918 795	1 145 103
	à moins d'un an	46 690 898	35 977 255
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		4 118	
(3) dont emprunts participatifs			

MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2018 31/10/2019 Durées 12 mois
01/11/2019 31/10/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	122 360		122 360	153 765
	Production vendue : - Biens	9 871 824	55 443 693	65 315 517	95 025 698
	- Services	1 413 306	768 782	2 182 088	2 350 151
	Chiffre d'affaires net	11 407 491	56 212 475	67 619 967	97 529 615
	Production stockée			7 746 869	-8 401 678
	production immobilisée			1 608 153	980 208
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			8 781 551	14 407 659
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			37 003	62 614
	Autres produits				
Total				85 793 544	104 578 419
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			112 004	221 618
	Variation de stocks			-33 385	233 801
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			38 225 554	41 626 244
	Variation de stocks			-1 531 223	-1 608 093
	Autres achats et charges externes (3)			29 353 343	31 351 374
	Impôts, taxes et versements assimilés			498 083	700 857
	Salaires et traitements			2 387 256	2 653 721
	Charges sociales			1 138 471	1 135 226
				1 687 968	1 664 840
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements		
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions	6 949 212	6 094 884
		• pour risques et charges		1 438 073	2 475 546
	Autres charges			1 657 194	1 380 896
Total				81 882 553	87 930 918
Résultat d'exploitation A				3 910 990	16 647 501
Créd. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			4 557	327 508
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			83 388	323 070
	Reprises sur provisions, transferts de charges			23 807	49 993
	Différences positives de change			210 184	267 359
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				5 141
Total				321 937	973 073
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			347 608	23 807
	Intérêts et charges assimilées (5)			92 646	54 012
	Différences négatives de change			311 688	263 238
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				6 800
Total				751 944	347 859
Résultat financier D				-430 007	625 214
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				3 480 983	17 272 715

MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2018 31/10/2019 Durées 12 mois
01/11/2019 31/10/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	10 984
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	56 736	49 170
	Reprises sur provisions et transferts de charge	2 251 470	801 286
	Total	2 308 217	861 441
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	126 981	295 033
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 686	8 523
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 051 604	430 413
	Total	1 188 272	733 971
Résultat exceptionnel		F	1 119 944
Participation des salariés aux résultats		G	166 370
Impôt sur les bénéfices		H	5 433 654
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 724 697	11 800 161
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	49 077	64 264
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	101 170	6 407
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS MAF AGROBOTIC

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/10/2020
Montants en EUR

SAS MAF AGROBOTIC
ZA ALBASUD II- Impasse d'Athènes
82000 Montauban

Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
 - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

- 2 Informations relatives au bilan
 - 2.1 Bilan actif
 - 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement
 - 2.1.2 Fonds commercial
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles
 - 2.1.5 Tableau des immobilisations
 - 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.7 Tableau des amortissements
 - 2.1.8 Liste des filiales et participations
 - 2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux
 - 2.1.10 Provision sur titres de participation
 - 2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières
 - 2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises
 - 2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis
 - 2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production
 - 2.1.15 Echéances des créances
 - 2.1.16 Dépréciation des créances clients
 - 2.1.17 Effets escomptés non échus
 - 2.1.18 Créances en devises
 - 2.1.19 Détail des produits à recevoir
 - 2.1.20 Charges constatées d'avance
 - 2.1.21 Valeurs mobilières de placements
 - 2.2 Bilan passif
 - 2.2.1 Capital
 - 2.2.2 Variation de la situation nette
 - 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société
 - 2.2.4 Provisions réglementées
 - 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

- 2.2.6 Provisions pour risques et charges
- 2.2.7 Valorisation des provisions
- 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance
- 2.2.9 Echéance des autres dettes
- 2.2.10 Détail des charges à payer
- 2.2.11 Produits constatés d'avance
- 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite
- 2.3 Intégration fiscale
 - 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés
 - 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe
 - 2.3.3 Impôt supporté par la société

- 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires
 - 3.2 Charges et produits exceptionnels
 - 3.3 Crédits d'impôt
 - 3.3.1 Crédit d'Impôt recherche
 - 3.4 Effectif moyen
 - 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

- 4 Engagements
 - 4.1 Engagements mentionnés précédemment
 - 4.2 Engagements financiers

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

L'exercice ouvert au 1^{er} novembre 2019 et clos au 31 octobre 2020 est peu impacté par la pandémie de COVID-19. Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par le gouvernement français à date du 16 mars 2020, le Groupe MAF a suspendu l'activité de certains de ses établissements commerciaux et usines en France pendant quelques jours ; l'activité a repris le lundi 27 mars avec l'application des préconisations du gouvernement pour la protection des salariés.

L'entreprise a été contrainte à une nécessaire adaptation aux mesures gouvernementales françaises mais aussi aux dispositions prises dans chaque pays ayant des incidences sur la finalisation des installations et mises en route de certains contrats.

L'entreprise a eu peu recours à l'activité partielle. Les paiements auprès des organismes sociaux ont été suspendu pendant un trimestre puis régularisé dès l'obtention de PGE.

La société a obtenu des Prêts Garantis par l'Etat, à hauteur de 7 500 K€ le 30 avril 2020.

Sur cette base, la direction estime que le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 octobre 2020 reste approprié.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2019-09 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2005/2006, il a été fait application des règlements CRC 2004- 06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les logiciels, matériels et outillages, matériels de transport et matériels informatiques ont fait l'objet de modifications dans les durées d'amortissement comptables. La méthode prospective a été appliquée et a engendré la comptabilisation d'une dotation aux amortissements dérogatoires.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais représentent des coûts engagés pour la conception de projets répondant aux six conditions d'activation prévues par le règlement CRC 04-06.

Les coûts sont composés :

- des salaires des ouvriers et ingénieurs calculés en fonction des temps passés sur les projets identifiés et du taux horaire de chacun, et charges sociales s'élevant à 48 % des salaires,
- d'une fraction des charges indirectes évaluée à 31 % du coût de la main d'œuvre et comprenant les frais de location immobilière, les frais de déplacement, d'assurance, eau, gaz, l'entretien et la maintenance du matériel et les dotations aux amortissements du matériel utilisé pour les projets, ainsi que les coûts salariaux des responsables du service « bureau d'études »,
- des coûts de dépôts des brevets.

Le montant immobilisé en 2019/2020 s'élève à 1 608 K€.

2.1.2 Fonds commercial

Le fonds commercial a été évalué lors de l'apport partiel d'actif à 3 900 K€.

En l'absence de limite prévisible de la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de ce fond commercial est non limitée et il ne fait pas l'objet d'amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Au 31/10/2020, les tests de dépréciation effectués n'ont pas relevé de dépréciation du fonds commercial sus-mentionné.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans (a)	3 ans (a)
Brevets	linéaire	5 ans	5 ans
Logiciels	linéaire	1 à 5 ans	1 an

(a) L'amortissement débute à compter de l'exercice suivant l'exercice d'activation.

2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles

Des frais de recherche et développement ont été mis au rebut pour une valeur globale de 1 298 K€ en raison de l'amortissement à 100 % de ces frais.

2.1.5 Tableau des immobilisations

Immobilisations En €		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties (et virements de poste à poste)	Valeur brute fin exercice
Incorpore lles	Frais de recherche	3 674 211	1 608 154	1 298 930	3 983 435
	Autres postes immob incorporelles	4 676 800	142 614		4 819 414
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	398 249			398 249
	Construction et aménagement des constructions	154 456			154 456
	Installations techniques, matériel et outillage	3 775 402	220 511		3 995 913
	Agencements et aménagements divers	2 893 015	166 850		3 059 865
	Matériel de transport	1 279 303		110 406	1 168 896
	Matériel de bureau et informatique	963 494	209 466		1 172 961
	Emballages	81 411			81 411
	Immobilisations en cours	125 787	54 11	124 730	55 468
	Avances et acomptes	0			0
Financières	Autres participations	4 799 293	217 991		5 017 284
	Prêts et autres immob. financières	268 896	250 000		518 896
TOTAL		23 090 320	2 869 998	1 409 337	24 426 251

2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Constructions – agencements	Linéaire	5,10,25 ou 30 ans	5, 10 ou 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3,4,5 ou 10 ans	5 ans
Installations générales	Linéaire	5, 7 ou 10 ans	5, 7 ou 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	3,4 ou 8 ans	3 ou 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1,2,3,4 ou 5 ans	1,2,3,4 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 10 ans	4 ou 10 ans

2.1.7 Tableau des amortissements

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	1 857 248	950 686	1 298 930	1 509 004
	Autres postes immob incorporelles	718 267	40 013		758 280
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	142 398	15 317		157 715
	Construction et aménagement des constructions	129 090	6 298		135 389
	Installations techniques, matériel et outillage	2 250 582	253 040		2 503 623
	Agencements et aménagements divers	2 465 149	297 231		2 762 380
	Matériel de transport	1 046 685	87 445	100 720	1 033 410
	Matériel de bureau et informatique	718 846	94 896		813 742
	Emballages	79 791	370		80 161
TOTAL		9 408 060	1 745 299	1 399 650	9 753 708

2.1.8 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres au 31/10/2020 (en K€)	Capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K€)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K€)	Résultat du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K€)
1/ Filiales (plus de 50 % du capital détenu)						
AIDE	198	100,00	23	23	14	/
MCM	1 470	100,00	40	40	201	/
SBM	320	100,00	131	131	15	/
Agrobotic Industrie	492	100,00	20	20	70	/
Electronic Agrobotic	418	100,00	63	63	57	/
Maf Ingénierie	198	100,00	10	10	44	/
SAS Moutounade	9 374	100,00	3 935	3 935	435	/
Somagro	431	100,00	60	60	26	/
Crovara	758	100,00	700	700	- 34	/
2/ Participations (10 à 50 % du capital détenu)						
Néant						

2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux

La société a acquis sur l'exercice 32 295 parts de la SAS Moutounade. Elle porte ainsi sa participation dans cette société à 100 %.

2.1.10 Provision sur titres de participation

Les provisions éventuelles sur titres de participation sont calculées en fonction de la situation nette de la filiale.

A ce titre, la participation dans MAF RODA ITALIA est dépréciée à hauteur de 50 % au 31/10/2020, représentant un montant de 17 553 €.

2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières

Les stocks de matières premières (mécanique, électricité et électronique) sont évalués selon la méthode CUMP.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié en fonction du taux de rotation des articles, le pourcentage de dépréciation appliqué est le suivant :

Stock mécanique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	10 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	40 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	70 %	100 %

Stock électricité / électronique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	30 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	50 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	85 %	100 %

2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises

Ce stock est constitué du matériel d'occasion ayant fait l'objet de reprises.

Il est évalué au coût d'achat composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié selon la date d'entrée en stock selon les pourcentages de dépréciation suivants, sauf cas particuliers qui nécessitent une dépréciation selon la valeur du bien sur le marché :

- stock de moins de 2 ans : 0 %
- stock entre 2 et 3 ans : 50 %
- stock de plus de 3 ans : 100 %

2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production composé des coûts matières et du coût de la main d'œuvre.

Ils font l'objet de dépréciations compte tenu des particularités du matériel et des difficultés à trouver un débouché commercial.

2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production

Les en-cours de production ont été évalués à partir des coûts matières et de main d'œuvre issus des ordres de fabrication. Ces coûts tiennent compte des charges indirectes de fabrication et de la sous-traitance achetée par le biais de l'application d'un coefficient s'élevant à 1,30.

Les stocks sont valorisés selon la méthode dite « à l'achèvement », la marge est dégagée à la réception de la machine.

2.1.15 Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des autres immobilisations financières (518 K€) et des clients douteux (6 294 K€).

2.1.16 Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées :

- à 100 % pour les clients faisant l'objet de redressement ou liquidation judiciaires,
- selon le risque estimé en cas de litige
- pour le « Service après-vente » :
 - o à 50 % pour les créances anciennes de 2 à 6 mois,
 - o à 100 % pour les créances de plus de 6 mois.

En K€	Dépréciation début exercice	Augmentation	Diminution	Dépréciation fin exercice
Dépréciation des créances client	4 410	1 414	589	5 235

2.1.17 Effets escomptés non échus

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31/10/2020.

2.1.18 Créances en devises

Les créances en devises pour les monnaies hors zone euro sont converties au cours de clôture.

Les taux de conversion retenus sont les suivants :

1 € = 1,1698 USD (dollar américain)

1€ = 1,7565 NZD (dollar néo-zélandais)

1€ = 19.0359 ZAR (rand sud-africain)

1 € = 1,6563 AUD (dollar australien)

2.1.19 Détail des produits à recevoir

Libellé	Montant (en €)
Fournisseurs – RRR à obtenir	333 450
Clients – factures à établir	10 887
Social – Produit à recevoir	4 146
Etat – produits à recevoir	146 040
Intérêts courus sur compte à terme	/
TOTAL	494 523

2.1.20 Charges constatées d'avance

Elles se décomposent de la façon suivante :

	31/10/2020 (en K€)	31/10/2019 (en K€)
Commissions techniques	/	/
Maintenance et entretien	20	38
Taxes foncières	/	/
Commissions commerciales	/	46
Foires et expositions	75	25
Marchandises livrées en novembre	291	448
Locations et crédit-bail	16	16
Frais de télécommunications	/	/
Divers	/	/
TOTAL	402	573

2.1.21 Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence. A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements s'élève à 192 K€.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 832 500 actions de 8 €. Il s'élève à 6 660 K€. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

2.2.2 Variation de la situation nette

	31/10/2019 (en €)	Augmentation	Diminution	31/10/2020 (en €)
Capital	6 660 000			6 660 000
Réserves	20 305 022			20 305 022
Report à nouveau		11 800 161		11 800 161
Résultat N-1	11 800 161		11 800 161	0
Situation nette avant résultat de l'exercice	38 765 185	11 800 161	11 800 161	38 765 185
Distribution de dividendes :		0		

2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Matériel pour l'arboriculture fruitière (MAF), ZA ALBASUD II, Impasse d'athènes, 82000 MONTAUBAN.

2.2.4 Provisions réglementées

	Montant au début de l'exercice (en K€)	Dotations (en K€)	Reprise (en K€)	Solde fin d'exercice (en K€)
Amortissement dérogatoire	728	215	164	779

2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	Montants en €
C3S 2020	67 334
Provision perte de change	142 518
Participation 2020	0
Ecart de conversion passif 2020	99 678
Plus-value latente sur VMP	14 576
Total base	324 106
Taux d'imposition (1)	31 %
Allègements de la dette future d'impôts	100 473

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Ecart de conversion actif 2020	142 519
Autres dispositions fiscales	0
Total base	142 519
Taux d'imposition (1)	31 %
Accroissement de la dette future d'impôts	44 181

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

2.2.6 Provisions pour risques et charges

Catégorie	Solde au 31/10/2019 (en k€)	Dotations de l'exercice (en k€)	Reprise de l'exercice (en k€)	Solde au 31/10/2020 (en k€)
Provision pour garantie clients	385	294	385	294
Provision pour litiges commerciaux et prud'homaux	5 567	1 924	4 603	2 888
Provision pour perte de change	24	143	24	143

2.2.7 Valorisation des provisions

- Garantie clients : selon des statistiques internes (suivi des garanties mises en œuvre) qui permettent d'extrapoler le risque en fonction du chiffre d'affaires garanti correspondant aux contrats en cours à la clôture.
- Litiges commerciaux : selon le risque évalué par la direction et par les avocats en charge des affaires, à partir des contentieux ou contestations nés antérieurement à la date de clôture.

2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total (en €)	à 1 an au plus (en €)	entre 1 et 5 ans (en €)	plus de 5 ans (en €)
Emprunts à plus d'un an à l'origine	16 689 459	8 878 107	7 811 351	
Participation bloquée	145 449	38 005	107 443	

2.2.9 Echéance des autres dettes

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

2.2.10 Détail des charges à payer

Libellé	Montant (en €)
Intérêts courus sur emprunts	23 116
Intérêts courus frais bancaires	40 299
Factures non parvenues	7 639 291
Congés payés	374 000
Dettes sociales sur congés payés	156 397
Participation des salariés	0
Autres charges de personnel à payer	0
Charges sociales sur charges de personnel à payer	10 682
Autres charges fiscales	93 834
Avoirs à établir	425 684
Charges diverses à payer	/
TOTAL	8 763 303

2.2.11 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 8 510 K€ au 31/10/2020 et correspondent à des facturations partielles de machines non encore mises en route chez les clients.

2.2.12 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée de façon individuelle en fonction de l'ancienneté à la date de départ, et elle tient compte des éléments suivants :

- salaire de base auquel est appliqué un taux de revalorisation (1,50%)
- taux de rotation de l'effectif (rotation lente en l'espèce)
- table de mortalité
- rapport entre ancienneté acquise et ancienneté prévue
- âge de départ à la retraite : 67 ans
- coefficient le plus avantageux entre indemnité légale et indemnité conventionnelle
- taux d'actualisation de 0.40 % (taux Bloomberg en vigueur à la date de clôture).

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié, soumis à cotisations sociales au taux moyen constaté sur l'exercice.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 443 731€ (soit 311 193 € brut et 132 538 € de charges patronales) au 31/10/2020.

Depuis l'exercice clos le 31/10/2006, la gestion des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. Il n'y a pas eu de versement sur l'exercice.

Avec les intérêts acquis de l'exercice et compte tenu des frais payés et des remboursements effectués, les montants disponibles au 31/10/2020 s'élèvent à 234 428 €.

2.3 Intégration fiscale

2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés

▪ Répartition de la charge d'impôt sociétés

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal et au taux réduit dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû verser la filiale, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés avant comme pendant l'intégration.

La créance sera exigible au jour de l'exigibilité de l'impôt avec, en cours d'année, versement d'acomptes trimestriels calculés sur la contribution de la filiale au titre de l'exercice précédent et régularisation à l'échéance de la liquidation de l'impôt du groupe.

En cas d'intérêts, de pénalités ou de majoration d'impôts, notamment à la suite de redressement au titre des exercices d'intégration, la créance sera augmentée en conséquence.

▪ **Sort de l'économie d'impôt**

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

La société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale déficitaire une avance sans intérêt dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable.

2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe

SAS MAF
ZA ALBASUD II-Bardonies
Impasse d'Athènes
82000 MONTAUBAN

2.3.3 Impôt supporté par la société

L'impôt comptabilisé par la société s'élève à 1 300 461 €.

En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été identique.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	31/10/2019 (en K€)	%	31/10/2020 (en K€)	%	Evolution (en K€)	Evolution (en %)
Machine France	19 306	19,8%	6 087	9,0%	- 13 219	-68,5%
Machine Export	27 625	28,3%	19 504	28,8%	- 8 122	-29,4%
Machine filiale	43 797	44,9%	34 546	51,1%	- 9 250	-21,1%
S.A.V et pièce	4 328	4,4%	5 238	7,7%	910	21,0%
Occasion + déchet	189	0,2%	135	0,2%	- 54	-28,4%
Ports facturés	1 158	1,2%	945	1,4%	- 213	-18,4%
Prestation filiale	195	0,2%	208	0,3%	13	6,5%
Location immobilisation						
France	932	1,0%	957	1,4%	25	2,7%
Total C.A.	97 530	100%	67 620	100,0%	- 29 910	-135,6%

3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de 1 120 K€ de l'exercice comprend les éléments principaux suivants :

Amortissement dérogatoire (net : dotations-reprises)	- 50 K€
Dotation aux provisions nettes de reprises	+ 1 308 K€
Dotation amortissement exceptionnel immobilisation	- 57 K€
Plus-value de cession d'immobilisations	+ 4 K€
Quote part de reprise de subvention	+ 43 K€
Pénalités et amendes	- 7 K€
Autres charges exceptionnelles de gestion	- 120 K€
Total	+ 1 120 K€

3.3 Crédits d'impôt

3.3.1 Crédit d'Impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 424 230 € au titre de l'exercice 2019, comptabilisé au débit du compte « Compte Courant MAF SA ».

3.4 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice 2020, s'élève à 52 salariés.

3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 36 K€ HT.

4 Engagements

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.2.13	- Engagement pris en matière de retraite

4.2 Engagements financiers

▪ Engagements reçus :

- Garantie de type Crédoc concernant deux clients à hauteur de : 345 K€
- Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE 6 750 K€

▪ Engagements donnés :

- Garantie de paiement au profit de Total : 10 K€

Ces engagements ont été accordés par les banques sous réserve que MAF Agrobotic s'engage, consécutivement à leur demande, à effectuer les paiements qui auraient été demandés à celles-ci par les tiers concernés.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MAF AGROBOTIC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 660 000 €

Impasse d'Athènes
ZAC Albasud II
Bardonies
82000 MONTAUBAN

Exercice clos le 31 octobre 2020

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise
comptable et de Commissariat aux comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre 632 013 843
10, avenue d'hermès – ZA de Montredon
31240 L'Union

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

MAF AGROBOTIC

Exercice clos le 31 octobre 2020

A l'Assemblée Générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAF AGROBOTIC relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constitue des provisions pour dépréciation des stocks telles que décrites dans les notes 2.1.11, 2.1.12, 2.1.13 et 2.1.14 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation telles que décrites dans la note 2.1.10 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et avons vérifié que l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Exercice clos le 31 10 2020

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

L'Union, le 20 avril 2021

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton**Membre français de Grant Thornton International**Frédéric Joucla
Associé

MAF AGROBOTIC

Actif		Exercice au 31/10/2020			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/10/2019	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	3 983 435	1 509 004	2 474 431	1 816 962
		Concessions, brevets et droits similaires	105 221	105 221		
		Fonds commercial (1)	3 900 000		3 900 000	3 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	814 192	653 058	161 133	58 532
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	8 802 849	2 267 284	6 535 564	5 775 495
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	552 705	293 104	259 600	281 216
		Inst. techniques, mat. out. industriels	3 995 913	2 503 623	1 492 290	1 524 820
		Autres immobilisations corporelles	5 483 134	4 689 695	793 438	906 751
		Immobilisations en cours	55 468		55 468	125 787
		Avances et acomptes				
		TOTAL	10 087 221	7 486 423	2 600 798	2 838 575
Immobilisations financières ^{sp}	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	5 017 284	17 553	4 999 731	4 795 297	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	518 896		518 896	268 896	
	TOTAL	5 536 180	17 553	5 518 627	5 064 193	
Total de l'actif immobilisé		24 426 251	9 771 261	14 654 990	13 678 263	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	15 686 542	2 160 442	13 526 100	12 059 170
		En cours de production de biens	14 613 344		14 613 344	7 576 866
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	5 109 604	2 995 463	2 114 141	1 702 873
		Marchandises	406 092	379 502	26 590	65 968
		TOTAL	35 815 582	5 535 407	30 280 175	21 404 877
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances ^{sp}	Clients et comptes rattachés	26 523 078	5 234 694	21 288 384	28 130 188
		Autres créances	4 565 563		4 565 563	3 985 589
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	31 088 642	5 234 694	25 853 947	32 115 778	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	15 855 265	191 533	15 663 732	17 215 695	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	27 438 672		27 438 672	4 788 823	
	TOTAL	43 293 937	191 533	43 102 404	22 004 518	
Charges constatées d'avance		402 069		402 069	571 986	
Total de l'actif circulant		110 600 231	10 961 634	99 638 597	76 097 160	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		142 518		142 518	23 807	
TOTAL DE L'ACTIF		135 169 002	20 732 895	114 436 106	89 799 231	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				6 294 455	4 999 457	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

MAF AGROBOTIC

Passif		Au 31/10/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 660 000)	6 660 000	6 660 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	666 000	666 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	19 639 022	19 639 022
	Report à nouveau	11 800 161	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 724 697	11 800 161
Situation nette avant répartition	42 489 882	38 765 185	
Subvention d'investissement	9 999	52 969	
Provisions réglementées	779 494	728 686	
Total	43 279 377	39 546 841	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	3 324 641	5 976 319
	Provisions pour charges		
Total	3 324 641	5 976 319	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 729 757	2 209 954
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 660 965	3 203 400
	Total	19 390 723	5 413 355
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	13 122 715	6 752 635
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 396 578	23 765 765
	Dettes fiscales et sociales	829 531	1 779 294
	Autres dettes	483 258	348 123
Instruments de trésorerie			
Total	26 709 368	25 893 183	
Produits constatés d'avance	8 509 602	5 815 819	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	67 732 409	43 874 993	
Écarts de conversion passif	99 678	401 077	
TOTAL DU PASSIF	114 436 106	89 799 231	
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	7 918 795	1 145 103
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	46 690 898	35 977 255
(3) dont emprunts participatifs		4 118	

MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2018 31/10/2019 Durées 12 mois
01/11/2019 31/10/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	122 360		122 360	153 765
	Production vendue : - Biens	9 871 824	55 443 693	65 315 517	95 025 698
	- Services	1 413 306	768 782	2 182 088	2 350 151
	Chiffre d'affaires net	11 407 491	56 212 475	67 619 967	97 529 615
	Production stockée			7 746 869	-8 401 678
	production immobilisée			1 608 153	980 208
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 781 551	14 407 659
	Autres produits			37 003	62 614
	Total			85 793 544	104 578 419
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			112 004	221 618
	Variation de stocks			-33 385	233 801
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			38 225 554	41 626 244
	Variation de stocks			-1 531 223	-1 608 093
	Autres achats et charges externes (3)			29 353 343	31 351 374
	Impôts, taxes et versements assimilés			498 083	700 857
	Salaires et traitements			2 387 256	2 653 721
	Charges sociales			1 138 471	1 135 226
	Dotations - sur immobilisations amortissements			1 687 968	1 664 840
	d'exploitation - sur actif circulant provisions			6 949 212	6 094 884
Autres charges - pour risques et charges			1 438 073	2 475 546	
			1 657 194	1 380 896	
	Total			81 882 553	87 930 918
	Résultat d'exploitation	A		3 910 990	16 647 501
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			4 557	327 508
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			83 388	323 070
	Reprises sur provisions, transferts de charges			23 807	49 993
	Différences positives de change			210 184	267 359
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				5 141
	Total			321 937	973 073
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			347 608	23 807
	Intérêts et charges assimilées (5)			92 646	54 012
	Différences négatives de change			311 688	263 238
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				6 800
	Total			751 944	347 859
	Résultat financier	D		-430 007	625 214
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		3 480 983	17 272 715

MAF AGROBOTIC

Périodes 01/11/2018 31/10/2019 Durées 12 mois
01/11/2019 31/10/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	10 984
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	56 736	49 170
	Reprises sur provisions et transferts de charge	2 251 470	801 286
	Total	2 308 217	861 441
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	126 981	295 033
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 686	8 523
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 051 604	430 413
	Total	1 188 272	733 971
Résultat exceptionnel		F	1 119 944
Participation des salariés aux résultats		G	166 370
Impôt sur les bénéfices		H	5 433 654
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 724 697	11 800 161
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	49 077	64 264
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	101 170	6 407
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS MAF AGROBOTIC

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/10/2020
Montants en EUR

SAS MAF AGROBOTIC
ZA ALBASUD II- Impasse d'Athènes
82000 Montauban

Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
 - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

- 2 Informations relatives au bilan
 - 2.1 Bilan actif
 - 2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement
 - 2.1.2 Fonds commercial
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles
 - 2.1.5 Tableau des immobilisations
 - 2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation
 - 2.1.7 Tableau des amortissements
 - 2.1.8 Liste des filiales et participations
 - 2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux
 - 2.1.10 Provision sur titres de participation
 - 2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières
 - 2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises
 - 2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis
 - 2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production
 - 2.1.15 Echéances des créances
 - 2.1.16 Dépréciation des créances clients
 - 2.1.17 Effets escomptés non échus
 - 2.1.18 Créances en devises
 - 2.1.19 Détail des produits à recevoir
 - 2.1.20 Charges constatées d'avance
 - 2.1.21 Valeurs mobilières de placements
 - 2.2 Bilan passif
 - 2.2.1 Capital
 - 2.2.2 Variation de la situation nette
 - 2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société
 - 2.2.4 Provisions réglementées
 - 2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

- 2.2.6 Provisions pour risques et charges
- 2.2.7 Valorisation des provisions
- 2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance
- 2.2.9 Echéance des autres dettes
- 2.2.10 Détail des charges à payer
- 2.2.11 Produits constatés d'avance
- 2.2.12 Engagements pris en matière de retraite
- 2.3 Intégration fiscale
 - 2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés
 - 2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe
 - 2.3.3 Impôt supporté par la société

- 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires
 - 3.2 Charges et produits exceptionnels
 - 3.3 Crédits d'impôt
 - 3.3.1 Crédit d'Impôt recherche
 - 3.4 Effectif moyen
 - 3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

- 4 Engagements
 - 4.1 Engagements mentionnés précédemment
 - 4.2 Engagements financiers

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

L'exercice ouvert au 1^{er} novembre 2019 et clos au 31 octobre 2020 est peu impacté par la pandémie de COVID-19. Dans le contexte de cette pandémie et dans le respect des mesures prises par le gouvernement français à date du 16 mars 2020, le Groupe MAF a suspendu l'activité de certains de ses établissements commerciaux et usines en France pendant quelques jours ; l'activité a repris le lundi 27 mars avec l'application des préconisations du gouvernement pour la protection des salariés.

L'entreprise a été contrainte à une nécessaire adaptation aux mesures gouvernementales françaises mais aussi aux dispositions prises dans chaque pays ayant des incidences sur la finalisation des installations et mises en route de certains contrats.

L'entreprise a eu peu recours à l'activité partielle. Les paiements auprès des organismes sociaux ont été suspendu pendant un trimestre puis régularisé dès l'obtention de PGE.

La société a obtenu des Prêts Garantis par l'Etat, à hauteur de 7 500 K€ le 30 avril 2020.

Sur cette base, la direction estime que le principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 octobre 2020 reste approprié.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2019-09 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

A compter de l'exercice 2005/2006, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Les logiciels, matériels et outillages, matériels de transport et matériels informatiques ont fait l'objet de modifications dans les durées d'amortissement comptables. La méthode prospective a été appliquée et a engendré la comptabilisation d'une dotation aux amortissements dérogatoires.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Frais de recherche appliquée et de développement

Ces frais représentent des coûts engagés pour la conception de projets répondant aux six conditions d'activation prévues par le règlement CRC 04-06.

Les coûts sont composés :

- des salaires des ouvriers et ingénieurs calculés en fonction des temps passés sur les projets identifiés et du taux horaire de chacun, et charges sociales s'élevant à 48 % des salaires,
- d'une fraction des charges indirectes évaluée à 31 % du coût de la main d'œuvre et comprenant les frais de location immobilière, les frais de déplacement, d'assurance, eau, gaz, l'entretien et la maintenance du matériel et les dotations aux amortissements du matériel utilisé pour les projets, ainsi que les coûts salariaux des responsables du service « bureau d'études »,
- des coûts de dépôts des brevets.

Le montant immobilisé en 2019/2020 s'élève à 1 608 K€.

2.1.2 Fonds commercial

Le fonds commercial a été évalué lors de l'apport partiel d'actif à 3 900 K€.

En l'absence de limite prévisible de la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de ce fond commercial est non limitée et il ne fait pas l'objet d'amortissement mais d'un test de dépréciation annuel.

Au 31/10/2020, les tests de dépréciation effectués n'ont pas relevé de dépréciation du fonds commercial sus-mentionné.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans (a)	3 ans (a)
Brevets	linéaire	5 ans	5 ans
Logiciels	linéaire	1 à 5 ans	1 an

(a) L'amortissement débute à compter de l'exercice suivant l'exercice d'activation.

2.1.4 Sorties d'immobilisations incorporelles

Des frais de recherche et développement ont été mis au rebut pour une valeur globale de 1 298 K€ en raison de l'amortissement à 100 % de ces frais.

2.1.5 Tableau des immobilisations

Immobilisations En €		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Sorties (et virements de poste à poste)	Valeur brute fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	3 674 211	1 608 154	1 298 930	3 983 435
	Autres postes immob. incorporelles	4 676 800	142 614		4 819 414
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	398 249			398 249
	Construction et aménagement des constructions	154 456			154 456
	Installations techniques, matériel et outillage	3 775 402	220 511		3 995 913
	Agencements et aménagement divers	2 893 015	166 850		3 059 865
	Matériel de transport	1 279 303		110 406	1 168 896
	Matériel de bureau et informatique	963 494	209 466		1 172 961
	Emballages	81 411			81 411
	Immobilisations en cours	125 787	54 11	124 730	55 468
	Avances et acomptes	0			0
Financières	Autres participations	4 799 293	217 991		5 017 284
	Prêts et autres immob. financières	268 896	250 000		518 896
TOTAL		23 090 320	2 869 998	1 409 337	24 426 251

2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement comptable	Durée d'amortissement fiscale
Constructions – agencements	Linéaire	5,10,25 ou 30 ans	5, 10 ou 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3,4,5 ou 10 ans	5 ans
Installations générales	Linéaire	5, 7 ou 10 ans	5, 7 ou 10 ans
Matériel de transports	Linéaire	3,4 ou 8 ans	3 ou 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1,2,3,4 ou 5 ans	1,2,3,4 ou 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 ou 10 ans	4 ou 10 ans

2.1.7 Tableau des amortissements

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements fin exercice
Incorporelles	Frais de recherche	1 857 248	950 686	1 298 930	1 509 004
	Autres postes immob incorporelles	718 267	40 013		758 280
Corporelles	Constructions sur sol d'autrui	142 398	15 317		157 715
	Construction et aménagement des constructions	129 090	6 298		135 389
	Installations techniques, matériel et outillage	2 250 582	253 040		2 503 623
	Agencements et aménagements divers	2 465 149	297 231		2 762 380
	Matériel de transport	1 046 685	87 445	100 720	1 033 410
	Matériel de bureau et informatique	718 846	94 896		813 742
	Emballages	79 791	370		80 161
TOTAL		9 408 060	1 745 299	1 399 650	9 753 708

2.1.8 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres au 31/10/2020 (en K€)	Capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus (en K€)	Valeur nette comptable des titres détenus (en K€)	Résultat du dernier exercice (en K€)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en K€)
1/ Filiales (plus de 50 % du capital détenu)						
AIDE	198	100,00	23	23	14	/
MCM	1 470	100,00	40	40	201	/
SBM	320	100,00	131	131	15	/
Agrobotic Industrie	492	100,00	20	20	70	/
Electronic Agrobotic	418	100,00	63	63	57	/
Maf Ingénierie	198	100,00	10	10	44	/
SAS Moutounade	9 374	100,00	3 935	3 935	435	/
Somagro	431	100,00	60	60	26	/
Crovara	758	100,00	700	700	- 34	/
2/ Participations (10 à 50 % du capital détenu)						
Néant						

2.1.9 Titres de participation - Mouvements principaux

La société a acquis sur l'exercice 32 295 parts de la SAS Moutounade. Elle porte ainsi sa participation dans cette société à 100 %.

2.1.10 Provision sur titres de participation

Les provisions éventuelles sur titres de participation sont calculées en fonction de la situation nette de la filiale.

A ce titre, la participation dans MAF RODA ITALIA est dépréciée à hauteur de 50 % au 31/10/2020, représentant un montant de 17 553 €.

2.1.11 Evaluation des stocks de matières premières

Les stocks de matières premières (mécanique, électricité et électronique) sont évalués selon la méthode CUMP.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié en fonction du taux de rotation des articles, le pourcentage de dépréciation appliqué est le suivant :

Stock mécanique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	10 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	40 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	70 %	100 %

Stock électricité / électronique	Références utilisées	Stock « obsolète »
Consommation durant l'exercice	0 %	60 %
Pas de consommation pendant 1 an	30 %	80 %
Pas de consommation pendant 2 ans	50 %	90 %
Pas de consommation pendant 3 ans et plus	85 %	100 %

2.1.12 Evaluation des stocks de marchandises

Ce stock est constitué du matériel d'occasion ayant fait l'objet de reprises.

Il est évalué au coût d'achat composé du prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires.

Ce stock est déprécié selon la date d'entrée en stock selon les pourcentages de dépréciation suivants, sauf cas particuliers qui nécessitent une dépréciation selon la valeur du bien sur le marché :

- stock de moins de 2 ans :	0 %
- stock entre 2 et 3 ans :	50 %
- stock de plus de 3 ans :	100 %

2.1.13 Evaluation des stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de production composé des coûts matières et du coût de la main d'œuvre.

Ils font l'objet de dépréciations compte tenu des particularités du matériel et des difficultés à trouver un débouché commercial.

2.1.14 Evaluation des stocks d'encours de production

Les en-cours de production ont été évalués à partir des coûts matières et de main d'œuvre issus des ordres de fabrication. Ces coûts tiennent compte des charges indirectes de fabrication et de la sous-traitance achetée par le biais de l'application d'un coefficient s'élevant à 1,30.

Les stocks sont valorisés selon la méthode dite « à l'achèvement », la marge est dégagée à la réception de la machine.

2.1.15 Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an à l'exception des autres immobilisations financières (518 K€) et des clients douteux (6 294 K€).

2.1.16 Dépréciation des créances clients

Les créances clients sont dépréciées :

- à 100 % pour les clients faisant l'objet de redressement ou liquidation judiciaires,
- selon le risque estimé en cas de litige
- pour le « Service après-vente » :
 - o à 50 % pour les créances anciennes de 2 à 6 mois,
 - o à 100 % pour les créances de plus de 6 mois.

En K€	Dépréciation début exercice	Augmentation	Diminution	Dépréciation fin exercice
Dépréciation des créances client	4 410	1 414	589	5 235

2.1.17 Effets escomptés non échus

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31/10/2020.

2.1.18 Créances en devises

Les créances en devises pour les monnaies hors zone euro sont converties au cours de clôture.

Les taux de conversion retenus sont les suivants :

1 € = 1,1698 USD (dollar américain)

1€ = 1,7565 NZD (dollar néo-zélandais)

1€ = 19.0359 ZAR (rand sud-africain)

1 € = 1,6563 AUD (dollar australien)

2.1.19 Détail des produits à recevoir

Libellé	Montant (en €)
Fournisseurs – RRR à obtenir	333 450
Clients – factures à établir	10 887
Social – Produit à recevoir	4 146
Etat – produits à recevoir	146 040
Intérêts courus sur compte à terme	/
TOTAL	494 523

2.1.20 Charges constatées d'avance

Elles se décomposent de la façon suivante :

	31/10/2020 (en K€)	31/10/2019 (en K€)
Commissions techniques	/	/
Maintenance et entretien	20	38
Taxes foncières	/	/
Commissions commerciales	/	46
Foires et expositions	75	25
Marchandises livrées en novembre	291	448
Locations et crédit-bail	16	16
Frais de télécommunications	/	/
Divers	/	/
TOTAL	402	573

2.1.21 Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constatée pour le montant de la différence. A la clôture de l'exercice, la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placements s'élève à 192 K€.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 832 500 actions de 8 €. Il s'élève à 6 660 K€. Il n'y a pas eu de mouvement au cours de l'exercice.

2.2.2 Variation de la situation nette

	31/10/2019 (en €)	Augmentation	Diminution	31/10/2020 (en €)
Capital	6 660 000			6 660 000
Réserves	20 305 022			20 305 022
Report à nouveau		11 800 161		11 800 161
Résultat N-1	11 800 161		11 800 161	0
Situation nette avant résultat de l'exercice	38 765 185	11 800 161	11 800 161	38 765 185
Distribution de dividendes :		0		

2.2.3 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Matériel pour l'arboriculture fruitière (MAF), ZA ALBASUD II, Impasse d'athènes, 82000 MONTAUBAN.

2.2.4 Provisions réglementées

	Montant au début de l'exercice (en K€)	Dotations (en K€)	Reprise (en K€)	Solde fin d'exercice (en K€)
Amortissement dérogatoire	728	215	164	779

2.2.5 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base	Montants en €
C3S 2020	67 334
Provision perte de change	142 518
Participation 2020	0
Ecart de conversion passif 2020	99 678
Plus-value latente sur VMP	14 576
Total base	324 106
Taux d'imposition ⁽¹⁾	31 %
Allègements de la dette future d'impôts	100 473

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Ecart de conversion actif 2020	142 519
Autres dispositions fiscales	0
Total base	142 519
Taux d'imposition ⁽¹⁾	31 %
Accroissement de la dette future d'impôts	44 181

(1) Taux de droit commun applicable à l'exercice clos.

2.2.6 Provisions pour risques et charges

Catégorie	Solde au 31/10/2019 (en k€)	Dotation de l'exercice (en k€)	Reprise de l'exercice (en k€)	Solde au 31/10/2020 (en k€)
Provision pour garantie clients	385	294	385	294
Provision pour litiges commerciaux et prud'homaux	5 567	1 924	4 603	2 888
Provision pour perte de change	24	143	24	143

2.2.7 Valorisation des provisions

- Garantie clients : selon des statistiques internes (suivi des garanties mises en œuvre) qui permettent d'extrapoler le risque en fonction du chiffre d'affaires garanti correspondant aux contrats en cours à la clôture.
- Litiges commerciaux : selon le risque évalué par la direction et par les avocats en charge des affaires, à partir des contentieux ou contestations nés antérieurement à la date de clôture.

2.2.8 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total (en €)	à 1 an au plus (en €)	entre 1 et 5 ans (en €)	plus de 5 ans (en €)
Emprunts à plus d'un an à l'origine	16 689 459	8 878 107	7 811 351	
Participation bloquée	145 449	38 005	107 443	

2.2.9 Echéance des autres dettes

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

2.2.10 Détail des charges à payer

Libellé	Montant (en €)
Intérêts courus sur emprunts	23 116
Intérêts courus frais bancaires	40 299
Factures non parvenues	7 639 291
Congés payés	374 000
Dettes sociales sur congés payés	156 397
Participation des salariés	0
Autres charges de personnel à payer	0
Charges sociales sur charges de personnel à payer	10 682
Autres charges fiscales	93 834
Avoirs à établir	425 684
Charges diverses à payer	/
TOTAL	8 763 303

2.2.11 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 8 510 K€ au 31/10/2020 et correspondent à des facturations partielles de machines non encore mises en route chez les clients.

2.2.12 Engagements pris en matière de retraite

L'indemnité de départ à la retraite a été calculée de façon individuelle en fonction de l'ancienneté à la date de départ, et elle tient compte des éléments suivants :

- salaire de base auquel est appliqué un taux de revalorisation (1,50%)
- taux de rotation de l'effectif (rotation lente en l'espèce)
- table de mortalité
- rapport entre ancienneté acquise et ancienneté prévue
- âge de départ à la retraite : 67 ans
- coefficient le plus avantageux entre indemnité légale et indemnité conventionnelle
- taux d'actualisation de 0.40 % (taux Bloomberg en vigueur à la date de clôture).

Conditions de départ : retraite à l'initiative du salarié, soumis à cotisations sociales au taux moyen constaté sur l'exercice.

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 443 731€ (soit 311 193 € brut et 132 538 € de charges patronales) au 31/10/2020.

Depuis l'exercice clos le 31/10/2006, la gestion des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une externalisation partielle auprès d'une compagnie d'assurance. Il n'y a pas eu de versement sur l'exercice.

Avec les intérêts acquis de l'exercice et compte tenu des frais payés et des remboursements effectués, les montants disponibles au 31/10/2020 s'élèvent à 234 428 €.

2.3 Intégration fiscale

2.3.1 Modalités de répartition de la charge d'impôt sur les sociétés

▪ Répartition de la charge d'impôt sociétés

La prise en charge par la société mère de l'impôt sur les sociétés au taux normal et au taux réduit dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble, fait naître à son profit une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par la filiale si elle n'était pas membre du groupe.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû verser la filiale, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés avant comme pendant l'intégration.

La créance sera exigible au jour de l'exigibilité de l'impôt avec, en cours d'année, versement d'acomptes trimestriels calculés sur la contribution de la filiale au titre de l'exercice précédent et régularisation à l'échéance de la liquidation de l'impôt du groupe.

En cas d'intérêts, de pénalités ou de majoration d'impôts, notamment à la suite de redressement au titre des exercices d'intégration, la créance sera augmentée en conséquence.

▪ **Sort de l'économie d'impôt**

La société mère réalisera une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistrera en produit.

En contrepartie, la société mère assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de sa filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

La société mère pourra consentir par ailleurs à sa filiale déficitaire une avance sans intérêt dont le montant ne pourra excéder celui de l'économie d'impôt résultant de l'utilisation du déficit. Si la filiale redevient bénéficiaire, l'avance consentie sera immédiatement remboursable.

2.3.2 Identité de la société liquidant l'impôt du groupe

SAS MAF
ZA ALBASUD II-Bardonies
Impasse d'Athènes
82000 MONTAUBAN

2.3.3 Impôt supporté par la société

L'impôt comptabilisé par la société s'élève à 1 300 461 €.

En l'absence d'intégration fiscale, le montant de l'impôt aurait été identique.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	31/10/2019 (en K€)	%	31/10/2020 (en K€)	%	Evolution (en K€)	Evolution (en %)
Machine France	19 306	19,8%	6 087	9,0%	- 13 219	-68,5%
Machine Export	27 625	28,3%	19 504	28,8%	- 8 122	-29,4%
Machine filiale	43 797	44,9%	34 546	51,1%	- 9 250	-21,1%
S.A.V et pièce	4 328	4,4%	5 238	7,7%	910	21,0%
Occasion + déchet	189	0,2%	135	0,2%	- 54	-28,4%
Ports facturés	1 158	1,2%	945	1,4%	- 213	-18,4%
Prestation filiale	195	0,2%	208	0,3%	13	6,5%
Location immobilisation						
France	932	1,0%	957	1,4%	25	2,7%
Total C.A.	97 530	100%	67 620	100,0%	- 29 910	-135,6%

3.2 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de 1 120 K€ de l'exercice comprend les éléments principaux suivants :

Amortissement dérogatoire (net : dotations-reprises)	- 50 K€
Dotation aux provisions nettes de reprises	+ 1 308 K€
Dotation amortissement exceptionnel immobilisation	- 57 K€
Plus-value de cession d'immobilisations	+ 4 K€
Quote part de reprise de subvention	+ 43 K€
Pénalités et amendes	- 7 K€
Autres charges exceptionnelles de gestion	- 120 K€
Total	+ 1 120 K€

3.3 Crédits d'impôt

3.3.1 Crédit d'Impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 424 230 € au titre de l'exercice 2019, comptabilisé au débit du compte « Compte Courant MAF SA ».

3.4 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice 2020, s'élève à 52 salariés.

3.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 36 K€ HT.

4 Engagements

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
2.2.13	- Engagement pris en matière de retraite

4.2 Engagements financiers

▪ Engagements reçus :

- Garantie de type Crédoc concernant deux clients à hauteur de : 345 K€
- Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE 6 750 K€

▪ Engagements donnés :

- Garantie de paiement au profit de Total : 10 K€

Ces engagements ont été accordés par les banques sous réserve que MAF Agrobotic s'engage, consécutivement à leur demande, à effectuer les paiements qui auraient été demandés à celles-ci par les tiers concernés.

MAF AGROBOTIC
Société par actions simplifiée
au capital de 6 660 000 euros
Siège social : Impasse d'Athènes Zac Albasud II - Bardonies
82000 MONTAUBAN
414 127 605 RCS MONTAUBAN

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 26 AVRIL 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
OCTOBRE 2020 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 3 724 697,35 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 3 724 697,35 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 1 859 897,35 euros

Dividendes

A titre de dividende 1 864 800 euros

Total 3 724 697,35 euros 3 724 697,35 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 2,24 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1er mai 2021.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

TB

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI
31 octobre 2019	/	/
31 octobre 2018	/	5 011 650 euros
31 octobre 2017	/	3 604 725 euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Thomas BLANC

